

Envoyé en préfecture le 29/11/2024

Reçu en préfecture le 29/11/2024

Publié le

ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE

S²LO



Rapport de débat d'orientations budgétaires 2025-2026



Conseil Municipal du 26 Novembre 2024

Sommaire

Envoyé en préfecture le 29/11/2024

Reçu en préfecture le 29/11/2024

Publié le



ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE

Introduction

I. Un environnement national limitant la collectivité

II. Les orientations budgétaires et RH actualisées des programmations 2025-2026

Conclusion

Envoyé en préfecture le 29/11/2024

Reçu en préfecture le 29/11/2024

Publié le

ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE

S²LOW



I. Introduction

Conseil Municipal du 26 Novembre 2024

3

I. Introduction

Encadré par l'article 2312 du CGCT, le rapport d'orientation est un outil d'aide aux débats d'orientations budgétaires.

Envoyé en préfecture le 29/11/2024
Reçu en préfecture le 29/11/2024
Publié le
ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE

Dans un contexte économique national très contraint (issu du Projet de Loi de Finances 2025 et du Projet de Loi de Finances de la Sécurité Sociale 2025), le ROB présente une actualisation de notre programmation pluriannuelle pour la fin de mandat. Elle s'inscrit dans une démarche de gestion financière rigoureuse et d'optimisation des ressources, tout en maintenant une ambition forte pour la réalisation des priorités de fin de mandat .

Ce ROB présente les hypothèses retenues pour la construction du prochain budget. Il détaille les engagements pluriannuels de la collectivité pour 2025 et 2026, et leurs moyens de financement.

Ce ROB apporte également des informations sur les orientations RH, et sur le niveau de nos principaux ratios financiers.

Envoyé en préfecture le 29/11/2024

Reçu en préfecture le 29/11/2024

Publié le

ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE

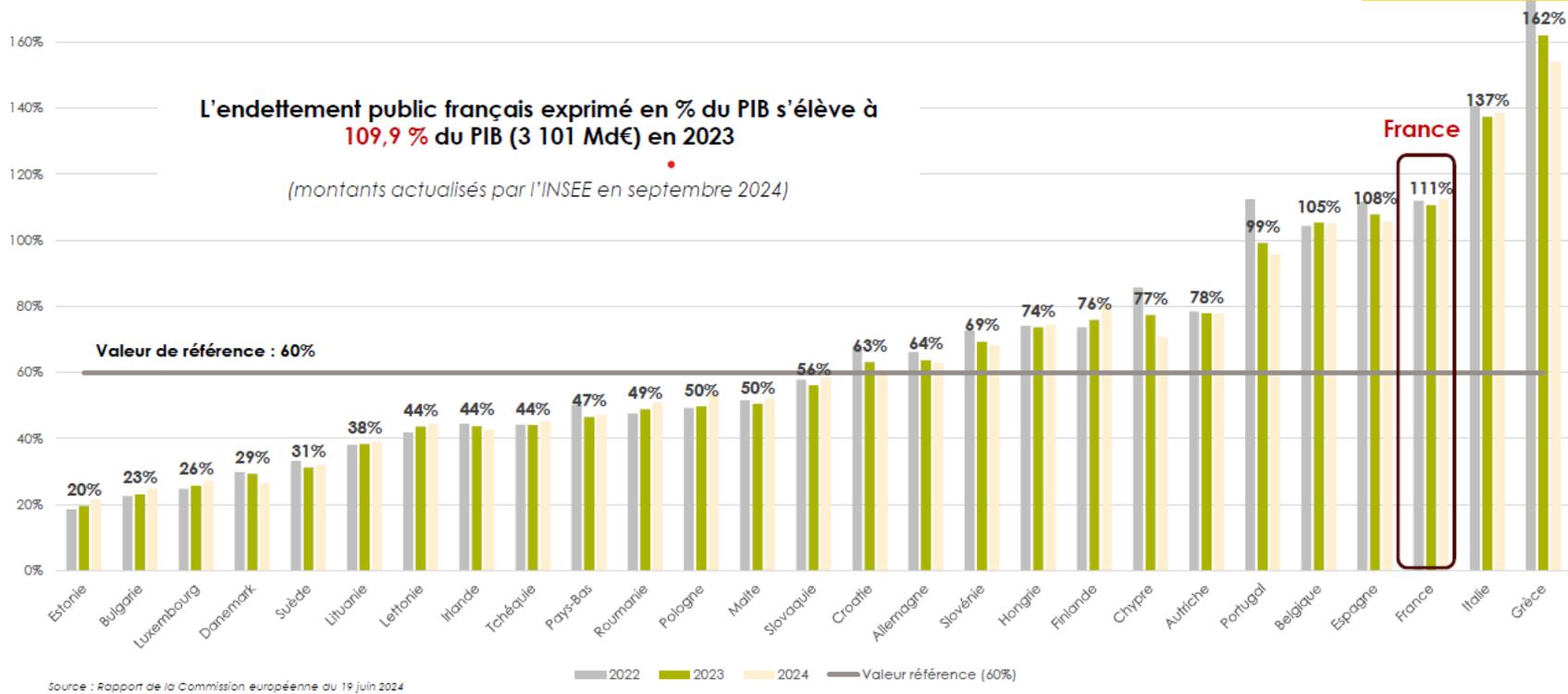
S²LO 

I. Un environnement national limitant la collectivité

I. Un environnement national limitant la collectivité

Envoyé en préfecture le 29/11/2024
Reçu en préfecture le 29/11/2024
Publié le
ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE

➤ L'endettement public français est le 3^e plus élevé des pays de l'Union Européenne



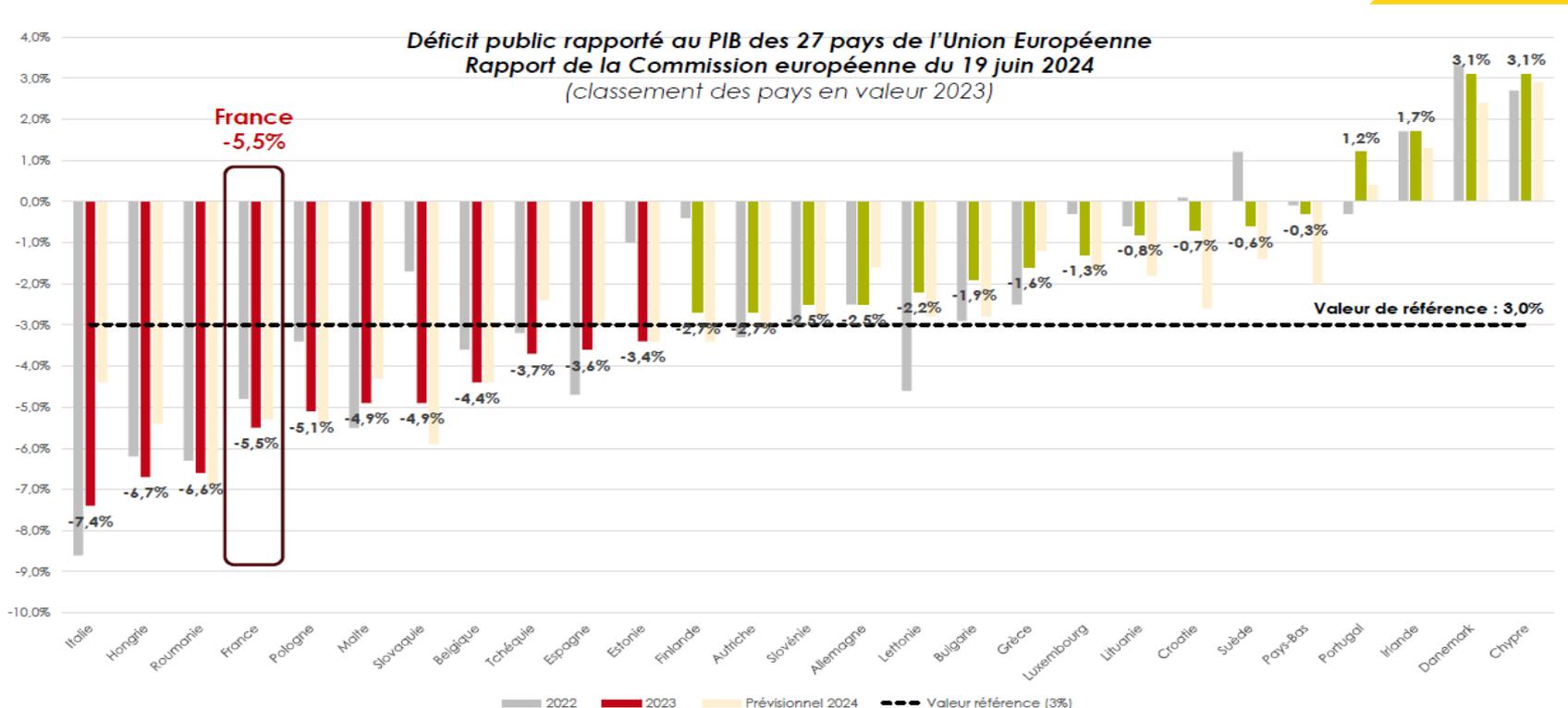
Source: PLF 2025, Ressources Consultant finances

Conseil Municipal du 26 Novembre 2024

I. Un environnement national limitant la collectivité

Envoyé en préfecture le 29/11/2024
Reçu en préfecture le 29/11/2024
Publié le
ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE

- Le déficit public français est le 4^e plus élevé des pays de l'Union Européenne.



Source: PLF 2025, Ressources Consultant finances

Conseil Municipal du 26 Novembre 2024

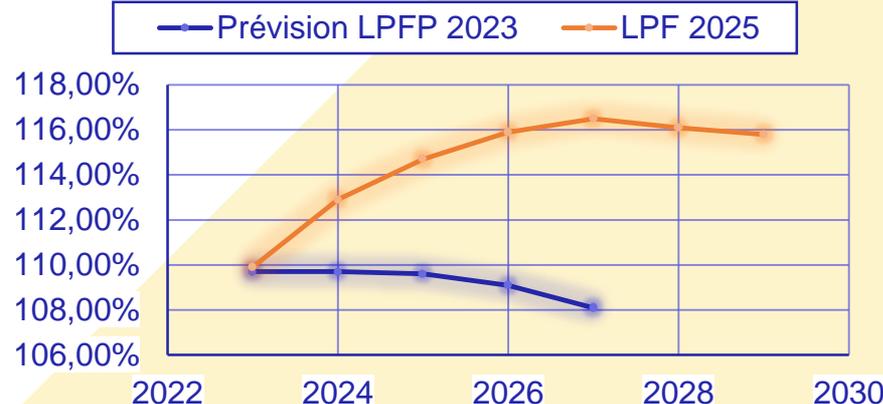
I. Un environnement national limitant la collectivité

- Une trajectoire de la dette publique orientée à la hausse:

2024: 112,9 % du PIB
2025: 114,7% du PIB
2026 :115,9% du PIB
2027 :116,5% du PIB
2028: 116,1% du PIB
2029: 115,8% du PIB

Source: Rapport sur la dette des administrations publiques, 10 oct.2024

Trajectoire de la dette publique 2023-2029 révisée

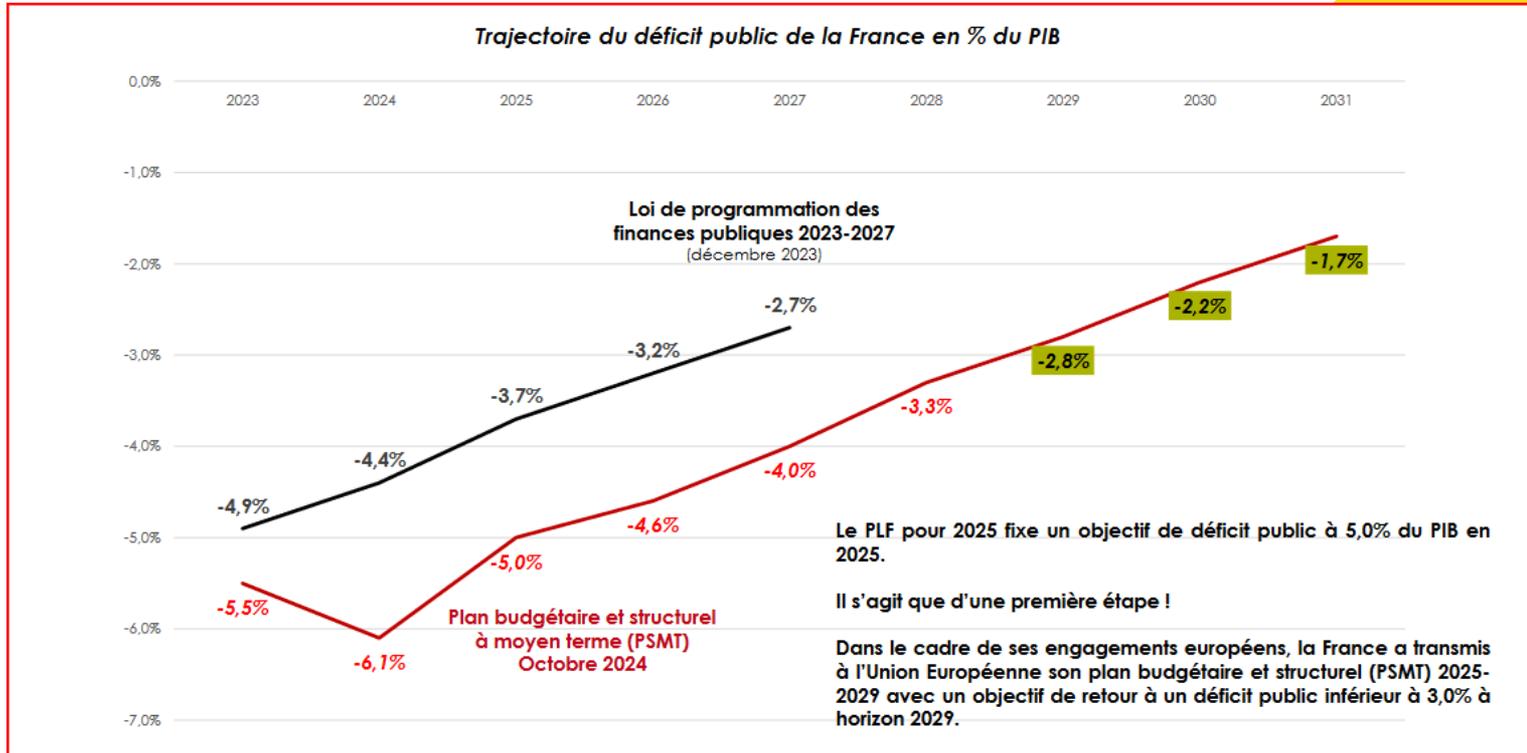


Selon l'Insee, la dette publique s'établit à 3 228,4 Md€, à la fin du deuxième trimestre 2024, (*Information Rapide n° 247, 27 septembre 2024.*)

I. Un environnement national limitant la collectivité

Envoyé en préfecture le 29/11/2024
Reçu en préfecture le 29/11/2024
Publié le
ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE

- Un déficit public, ramené sous la barre des 3% à horizon 2029.



Source: PLF 2025, Ressources Consultant finances

Conseil Municipal du 26 Novembre 2024

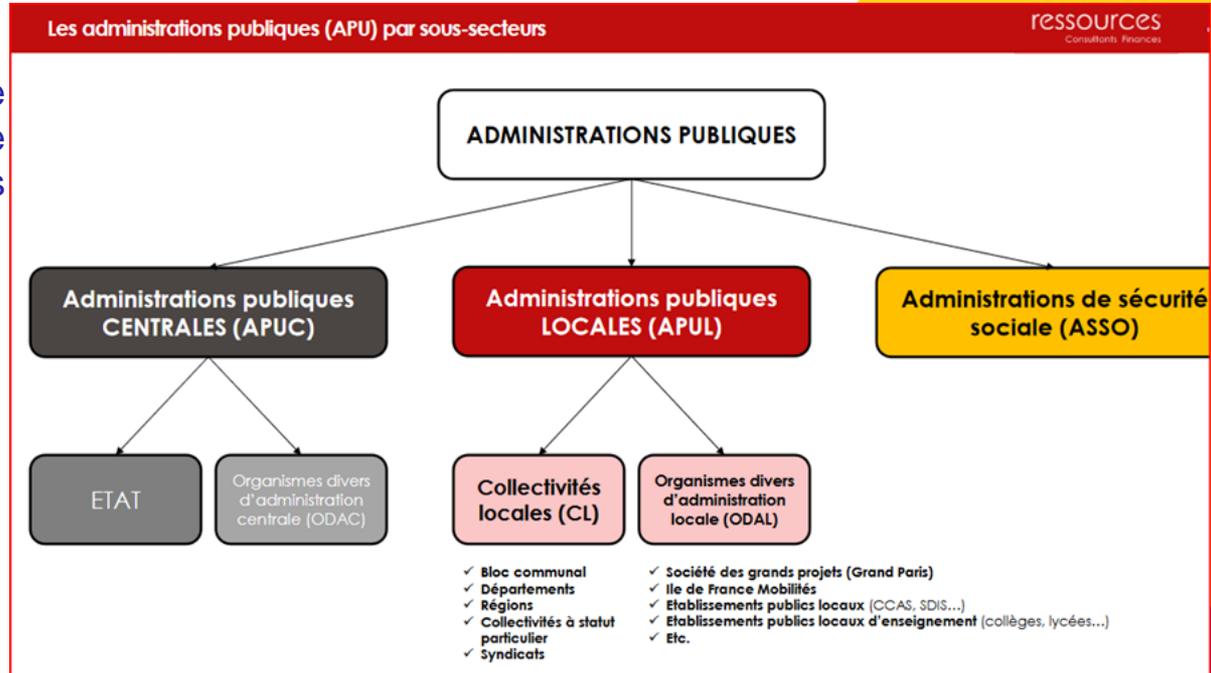
I. Un environnement national limitant la

Envoyé en préfecture le 29/11/2024
Reçu en préfecture le 29/11/2024
Publié le
ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE

- La part des collectivités locales dans le déficit public malgré l'équilibre budgétaire imposé aux collectivités:

Le déficit public au sens de Maastricht correspond au besoin de financement des administrations publiques.

Il mesure la différence entre l'ensemble des dépenses courantes, dépenses d'investissement non financier qu'elles effectuent, d'une part, et l'ensemble de leurs ressources non financières, d'autre part.



Source: PLF 2025, Ressources Consultant finances

Conseil Municipal du 26 Novembre 2024

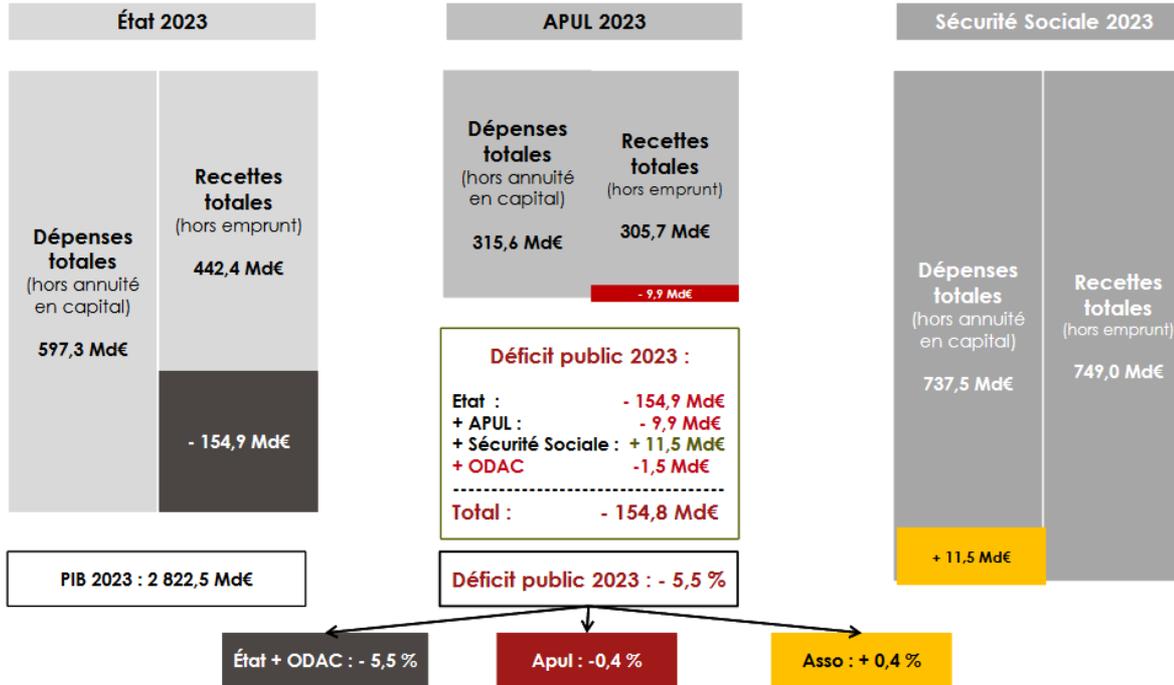
10

I. Un environnement national limitant la collectivité

Envoyé en préfecture le 29/11/2024
 Reçu en préfecture le 29/11/2024
 Publié le
 ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE

Le solde public 2023 (en comptabilité nationale)

ressources
 Consultants



Source : Rapport économique, social et financier associé au PLF pour 2024

Le déficit public des APUL en 2023 est de 0,4% soit 7% du déficit public total.

Source: PLF 2025, Ressources Consultant finances

Conseil Municipal du 26 Novembre 2024

I. Un environnement national limitant la

Envoyé en préfecture le 29/11/2024

Reçu en préfecture le 29/11/2024

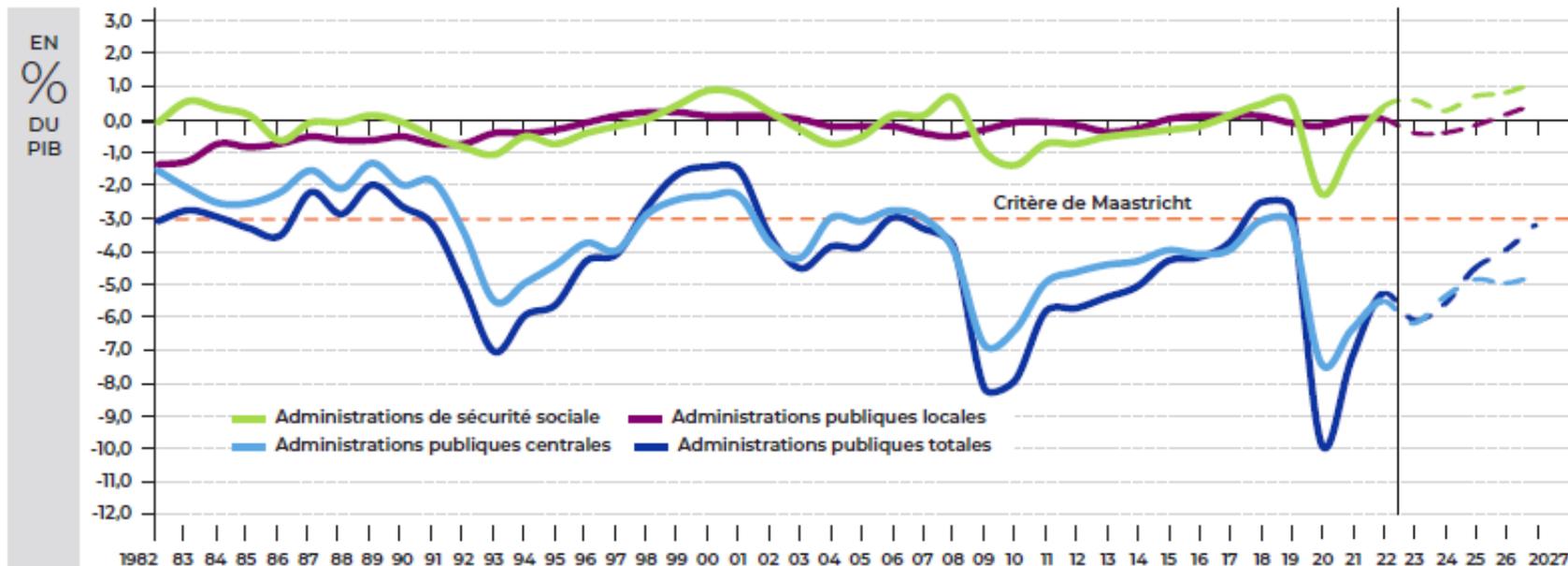
Publié le

ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE



Le déficit des administrations publiques

© La Banque Postale



Source : Insee (Comptes nationaux) jusqu'en 2023 puis programme de stabilité 2024-2027 (avril 2024).

Source : note de conjoncture La Banque Postale – septembre 2024

Conseil Municipal du 26 Novembre 2024

I. Un environnement national limitant la collectivité

Envoyé en préfecture le 29/11/2024

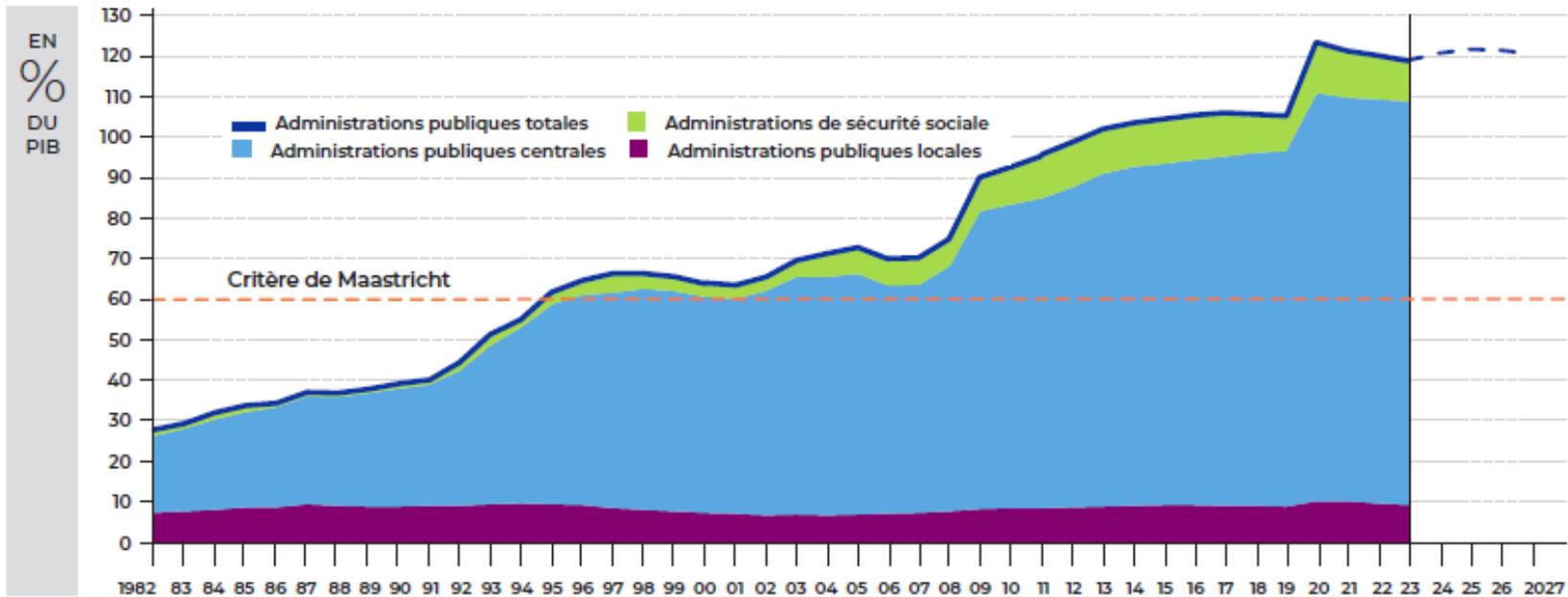
Reçu en préfecture le 29/11/2024

Publié le

ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE

La dette des administrations publiques

© La Banque Postale



Source : Insee (Comptes nationaux) jusqu'en 2023 puis programme de stabilité 2024-2027 (avril 2024).

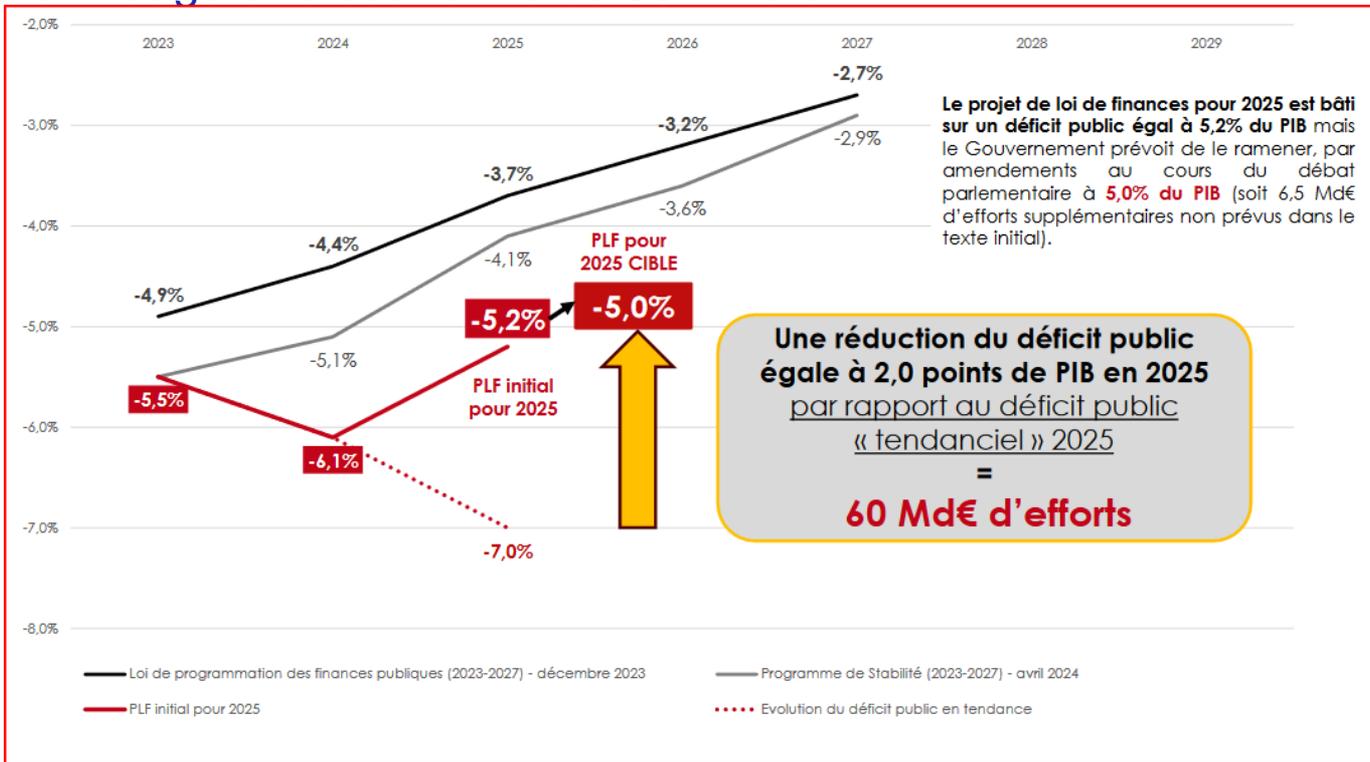
Source : note de conjoncture La Banque Postale – septembre 2024

Conseil Municipal du 26 Novembre 2024

13

I. Un environnement national limitant la

- Dans ce contexte de dérapage des finances publiques, envisage une économie de 60 Mds €



Un effort porté à 70% par des mesures de réduction de dépenses entre les acteurs publics et à 30% par des hausses de recettes sur les entreprises et les particuliers

Source: PLF 2025, Ressources Consultant finances

Conseil Municipal du 26 Novembre 2024

I. Un environnement national limitant la

Envoyé en préfecture le 29/11/2024
Reçu en préfecture le 29/11/2024
Publié le
ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE

➤ Un effort considérable demandé aux collectivités chiffré au total à 8,3 Mds €

1 – Le gel de la TVA	1,5 Md€
2 – La suppression du FCTVA en fonctionnement et la baisse du taux en investissement	0,8 Md€
3 – Le prélèvement sur impositions alimentant un fonds de réserve	2,7 Md€
4 – La diminution de variables d'ajustement (DCRTP / FDPTP)	0,5 Md€
5 – La baisse des crédits affectés au Fonds vert (en AE)	1,5 Md€
6 – La hausse de 4 points du taux de cotisation des employeurs territoriaux à la CNRACL	1,3 Md€

Source: PLF 2025, Ressources Consultant finances

I. Un environnement national limitant la

➤ Focus article 64 : fonds de réserve au profit des collectivités locales

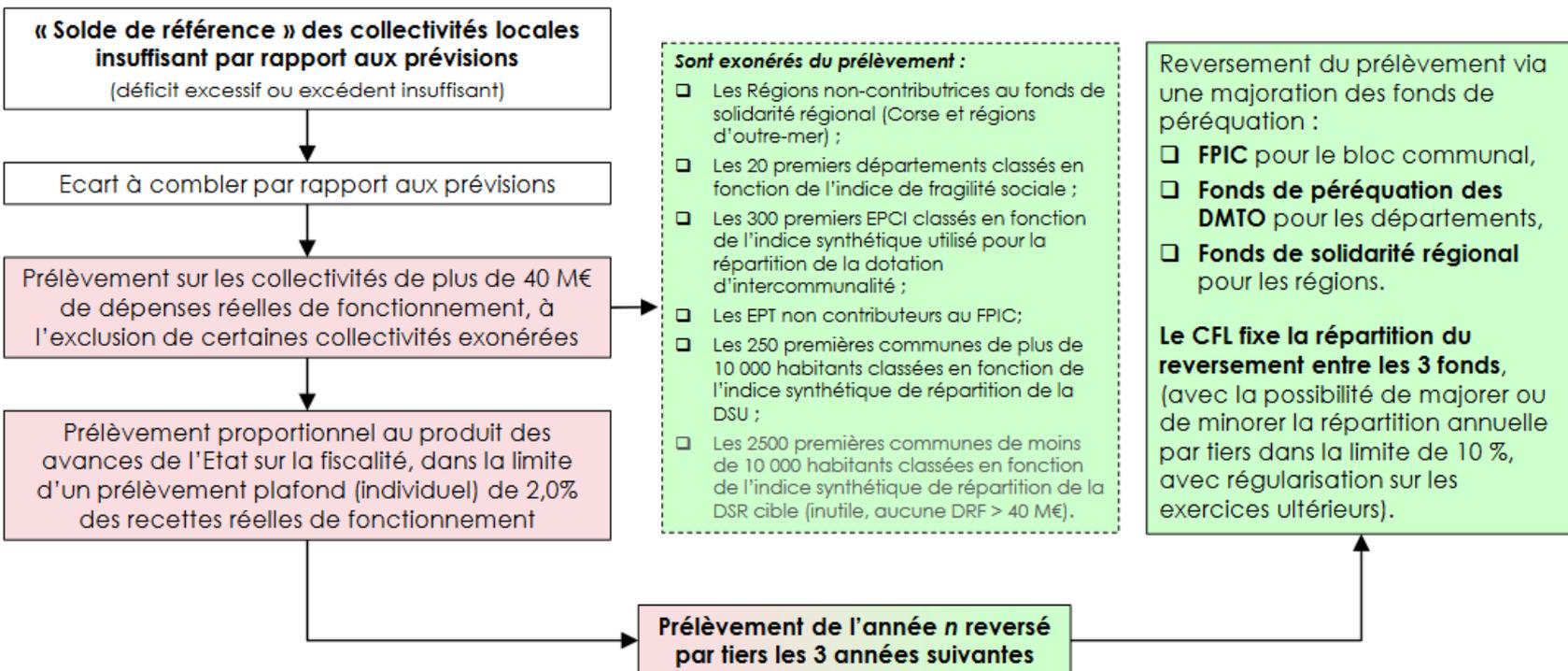
Envoyé en préfecture le 29/11/2024

Reçu en préfecture le 29/11/2024

Publié le

ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE

Ce dispositif concerne les trois catégories de collectivités locales : **régions, départements et bloc communal**



Source: PLF 2025, Ressources Consultant finances

Conseil Municipal du 26 Novembre 2024

16

I. Un environnement national limitant la

- L'estimation de la contribution de la ville de Nevers au redressement des comptes publics s'élève à 1,95 M€ pour 2025.
- Le prélèvement au titre du fonds de réserve : 1,2 M€
- La hausse du taux de cotisation patronale CNRACL : 0,6 M€
- La hausse des Accises sur l'électricité : 60 k€
- La suppression du FCTVA de fonctionnement : 90 k€

Face à ce risque de contribution, la ville prévoit de constituer une provision sur l'exercice 2024, et ce grâce à la maîtrise de nos dépenses d'exploitation et à la constatation de recettes supplémentaires.



II. Les orientations budgétaires 2025 - 2026



II.

Les orientations budgétaires 2025

L'actualisation de notre programmation de fin de mandat tient donc compte de plusieurs facteurs:

- De l'évolution de notre capacité financière d'une part, qui nous permet de réévaluer à la hausse nos objectifs financiers.
- De la prise en compte des mesures annoncées de redressement des comptes publics d'autre part, dont le financement en 2025 serait assuré par la reprise de provision constituée à cet effet.

Les objectifs 2026 concernant le fonctionnement devront être réexaminés si l'Etat devait associer durablement les collectivités locales au redressement des comptes publics.



II.

Les orientations budgétaires 2025

➤ Actualisation de nos objectifs plancher de ressources

	Rappel 2024	2025 arbitré (2023)	2025 <u>actualisé</u>	2026 arbitré (2023)	2026 <u>actualisé</u>
Objectif plancher des ressources	60,1 M€	61 M€	61,5M€	61,5M€	62M€

➤ Actualisation de nos objectifs plafond de dépenses d'exploitation

	Rappel 2024	2025 arbitré (2023)	2025 <u>actualisé</u>	2026 arbitré (2023)	2026 <u>actualisé</u>
Objectif plafond de nos dépenses	53,75M€	54,5 M€	55 M€	55 M€	55,5 M€

Ces objectifs plafond de dépenses ne tiennent pas compte de l'impact des mesures de redressement des comptes publics.



II. Les orientations budgétaires 2025

Envoyé en préfecture le 29/11/2024
Reçu en préfecture le 29/11/2024
Publié le
ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE

➤ Actualisation de nos capacités d'investissement

	Rappel 2024	2025 arbitré (2023)	2025 actualisé	2026 arbitré (2023)	2026 actualisé
Capacité maximale d'investissement	15,60 M€	12,08 M€	12,58 M€	11,2 M€	11,7M€

Notre stratégie de financement des investissements de fin de mandat repose sur plusieurs éléments:

- Un encours de dette ramené à 44,9M€ sur la fin de mandat contre 46,2 M€ prévu dans la programmation initiale.
- Un objectif de subvention tenant compte du contexte de redressement des comptes publics.
- L'utilisation de notre réserve de financement des investissements.



II. Les orientations budgétaires 2025-2026

➤ Focus Hypothèses fiscales de la programmation 2025-2026

Face aux contraintes nouvelles, nous ne sommes pas en mesure de défendre une proposition budgétaire incluant une baisse des taux de fiscalité en 2025.

Hypothèse Taux de fiscalité 2025	
Taxe habitation résidence secondaire	20,41%
Taxe foncière bâtie	53,10%
Taxe foncière non bâtie	93,82%

A ce jour, le coefficient de revalorisation des bases fiscales devrait être compris entre 1,8% et 2,1%.



II.

Les orientations budgétaires 2025-2026

Envoyé en préfecture le 29/11/2024

Reçu en préfecture le 29/11/2024

Publié le

ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE

2026 S²LO

- Focus Hypothèses tarification de la programmation 2025-2026
 - La programmation budgétaire prévoit un gel des tarifs de nos services publics en régie sur la période 2024-2026.
 - Les tarifs des contrats de délégation de service public évolueront en 2025:
 - Crematorium : +0,38%(clause contractuelle)
 - Parking : stabilisation (choix du délégataire)
 - Camping : de l'ordre de 3% (choix du délégataire).



II. Les orientations budgétaires 2025 - 2026

Envoyé en préfecture le 29/11/2024

Reçu en préfecture le 29/11/2024

Publié le

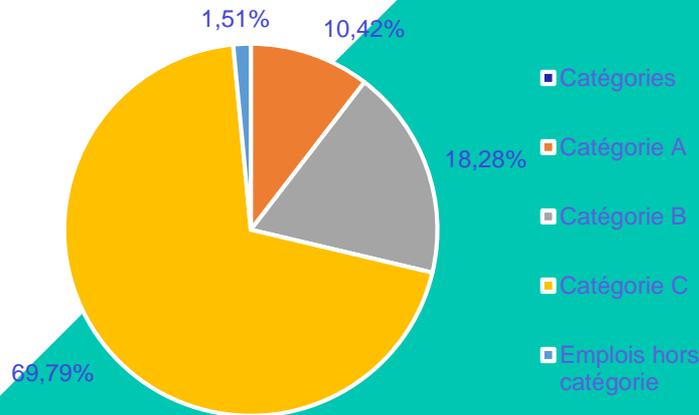
ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE



➤ Focus RH: les indicateurs et les orientations ressources humaines

• Les effectifs

	au 30/09/2024	Objectif 2025
Postes permanents	662	Stabilisation des effectifs
Dont Fonctionnaires	553	
Non titulaires	109	



Du 01/01/2024 au 30/09/2024

11 mobilités internes

11 départs à la retraite

12 départs à la retraite en 2025 (prévision à ce jour)

Conseil Municipal du 26 Novembre 2024

24



II. Les orientations budgétaires 2025 - 2026

Envoyé en préfecture le 29/11/2024
Reçu en préfecture le 29/11/2024
Publié le
ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE



- L'apprentissage

- La formation d'apprentis aux divers métiers de la collectivité est un axe fort de la politique en ressources humaines portée par notre municipalité.
- L'effort initié depuis le premier mandat est maintenu en 2025 puisque 22 apprentis sont actuellement formés au sein de la collectivité.

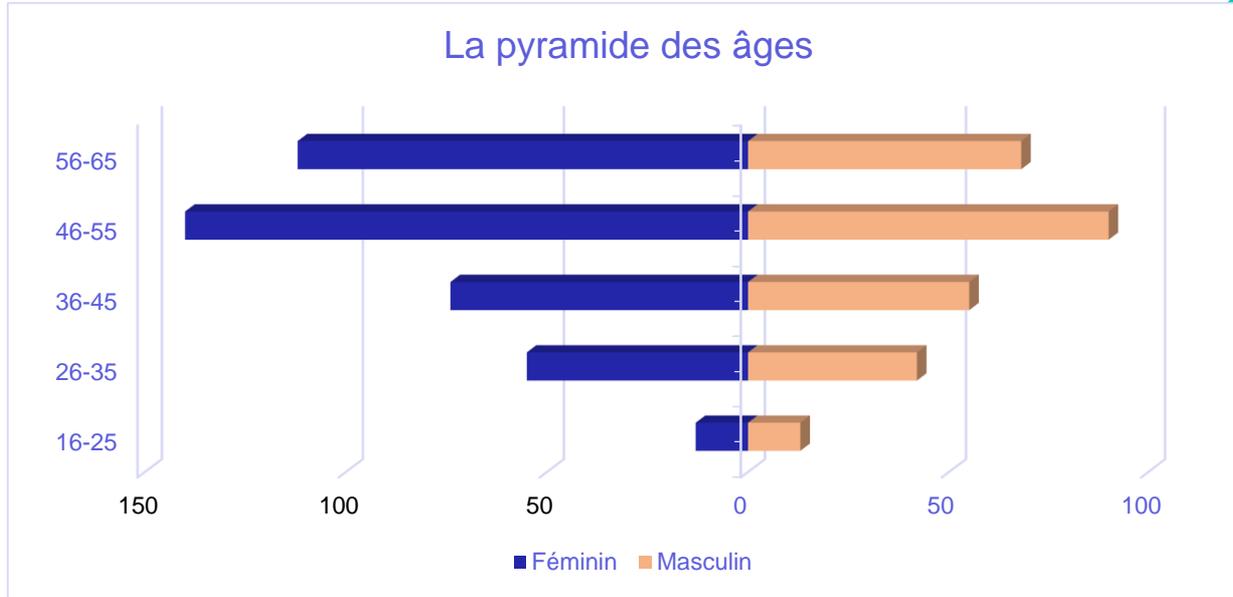


II. Les orientations budgétaires 2025 - 2026

Envoyé en préfecture le 29/11/2024
Reçu en préfecture le 29/11/2024
Publié le
ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE



- La pyramide des âges



47 % des agents ont plus de 50 ans.

II. Les orientations budgétaires 2025 - 2028

Envoyé en préfecture le 29/11/2024

Reçu en préfecture le 29/11/2024

Publié le

ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE

S²LO

- **Le temps de travail**

Durée Légale	Durée effectuée en 2015	Durée effectuée en 2024
1 607 heures	1 512 heures	1607 heures

- **L'absentéisme**

Absences	Taux 30/09/2023	Taux 30/09/2024
Maladies ordinaires	3,15 %	3,90 %
Grave et longue maladie	1,44 %	1,01 %
Longue durée	1,05 %	1,47 %



II. Les orientations budgétaires 2025 - 2026

Envoyé en préfecture le 29/11/2024
Reçu en préfecture le 29/11/2024
Publié le
ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE



- **La formation** (plan de formation quadriennal 2023-2026)

Indicateurs	En 2022	En 2023	En 2024
Nombre de jours total	2209	3043	2290
Nombre d'agents	380	429	322
Nombre de jours/agent	5,81 jours	7,09 jours	7,11 jours

- **Les avantages en nature**

> Logements pour nécessité de service : 16 agents pour 26 916,45 €



II.

Les orientations budgétaires 2025 - 2026

Envoyé en préfecture le 29/11/2024

Reçu en préfecture le 29/11/2024

Publié le

ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE

S²LO

- La parité

Indicateurs 2024	Hommes	Femmes
Catégorie A	39%	61%
Catégorie B	26%	74%
Catégorie C	44%	56%
Total effectif	40%	60%

Les effectifs tendent à la parité.



II.

Les orientations budgétaires 2025 - 2026

Envoyé en préfecture le 29/11/2024

Reçu en préfecture le 29/11/2024

Publié le

ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE



- Application de l'ordonnance n°2021-175 du 17/02/2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique territoriale. La participation financière des employeurs publics s'appliquera au 1er janvier 2025 pour les contrats de prévoyance et au 1er janvier 2026 pour les contrats de santé.
- Poursuite de la mise en œuvre du plan de formation 2023-2026.
- Poursuivre la gestion maîtrisée des ressources humaines en adaptant les postes à l'évolution des besoins de la collectivité.
- Poursuivre le travail engagé en matière d'égalité femmes/hommes et de lutte contre le harcèlement et mettre en place une procédure d'évaluation des mesures initiées en réponse aux objectifs du mandat.



II. Les orientations budgétaires 2025

➤ Focus énergie 2025

	CA 2022	CFU 2023	Atterrissage 2024	BP 2025
Electricité-Gaz	2,75 M€	2,83 M€	2,24 M€	2,67 M€

	2023	2024	2025	Prévision 2026
Electricité: prix du Mwh	451 €	182 €	123€	Adhésion au SIEEEN pour groupement d'achat – prix non connu à ce jour

On constate ces derniers mois une accalmie des cours du gaz et de l'électricité.

La prévision budgétaire reste toutefois soumise à différents aléas:

- la volatilité des marchés
- la rigueur hivernale
- La hausse des taxes sur l'électricité



II. Les orientations budgétaires 2025

➤ Focus programmation événementielle 2025 :

- La chasse aux œufs : 3 578€
- La fête de la Musique : 400 €
- Le feu d'artifice et le bal du 14 Juillet : 35 340 €
- Nevers Plage : 76 570 € hors RH
- La course de caisse à savon : 14 940 €
- La fête de la Loire en 4 saisons : 86 200 €
- Le carnaval de Nevers : 22 350 €
- Accueil d'une étape du Paris Nice : 50 000 €
- Nevers en fête : 15 850 €
- Le marché de Noël : 42 550 €
- Les animations commerçantes : 70 000 €
- L'inauguration de la rue F. Mitterrand : 15 000 €



II. Les orientations budgétaires 2025

Envoyé en préfecture le 29/11/2024
Reçu en préfecture le 29/11/2024
Publié le
ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE

➤ Focus satellites

- Maintien du soutien financier aux associations tant en subvention qu'en concours en nature

▪ Le SDIS

	2025	2025 actualisé	2026
SDIS	2 167 313€	2 131 000€	2 182 144€

▪ Le CCAS :

	2025	2026
Subvention d'équilibre	1 450 000 €	1 500 000 €

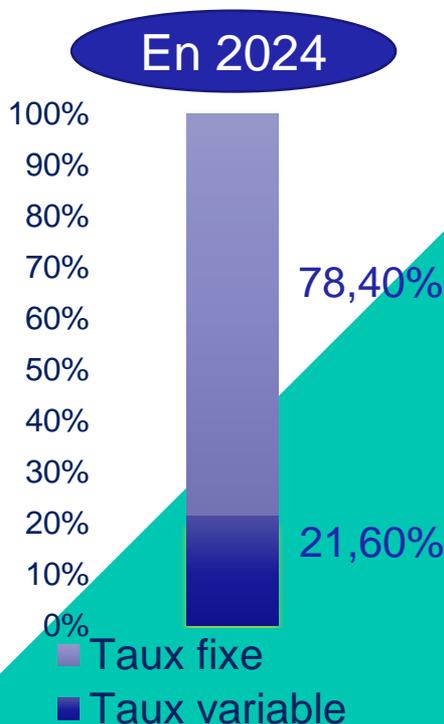
II. Les orientations budgétaires 2025

Envoyé en préfecture le 29/11/2024
 Reçu en préfecture le 29/11/2024
 Publié le
 ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE

➤ Focus dette :

- baisse confirmée de l'encours de dette propre en 2025 et 2026

Années	Encours de dette au 31/12
2023	46,2 M€
2024	44,9 M€
2025 Actualisé	44,9 M€
2026 Actualisé	44,9 M€



Principaux partenaires bancaires

Crédit Agricole	41%
Crédit Foncier	19,4%
Caisse Epargne	13,7%
La Banque Postale	11,3%
Arkéa	5%
Société Générale	4,3%...

Taux moyen 2024 : 2,47%

Annuités dette 2025: 6,27 M€

Emprunt prévisionnel 2025 : 5,1 M€



II. Les orientations budgétaires 2025-2026

Envoyé en préfecture le 29/11/2024
Reçu en préfecture le 29/11/2024
Publié le
ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE

- Poursuite de la baisse de l'encours de dette garantie

Années	Encours de dette au 31/12
2023	32,3 M€
2024	30,5 M€
2025	29,5 M€
2026	27,8 M€

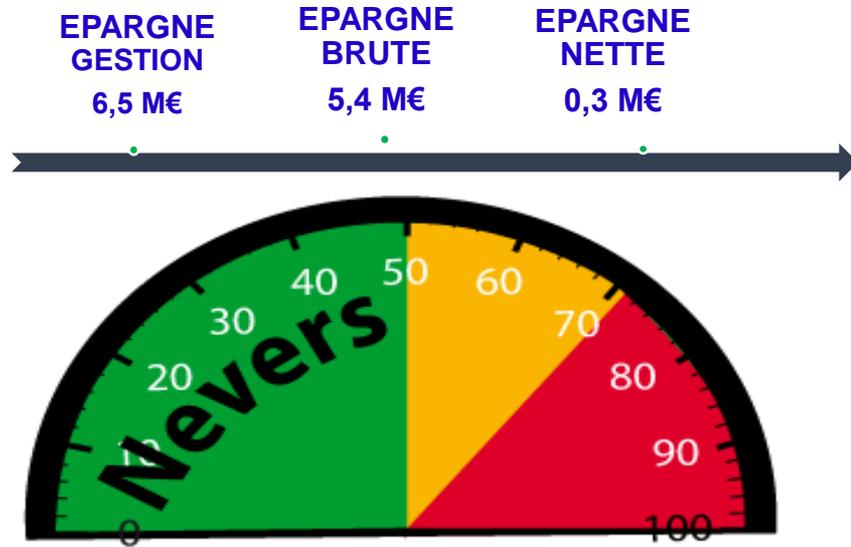
Principaux Bénéficiaires
Nièvre Habitat 13,3 M€ - 43,6%
Habellis 12 M€ - 39,5%
Nièvre Aménagement 2,8 M€ - 9,2%
1001 vies habitat 1,1 M€ - 3,5%
Coallia habitat 0,8 M€ - 2,6%
...



II. Les orientations budgétaires 2025

Envoyé en préfecture le 29/11/2024
Reçu en préfecture le 29/11/2024
Publié le
ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE

➤ Focus indicateurs de dette et d'épargne



Objectifs cibles:

- Niveaux d'épargne positifs et suffisants au remboursement du capital de la dette.
- Taux d'épargne brute compris entre 8 et 10%.
- Capacité de désendettement située entre 8 et 10 Ans.



II. Les orientations budgétaires 2025-2026

Envoyé en préfecture le 29/11/2024
Reçu en préfecture le 29/11/2024
Publié le
ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE

➤ Focus PPI 2025-2026

2025 est la deuxième année de notre programmation. La préparation budgétaire s'inscrit dans la continuité des priorités de fin de mandat réaffirmées en 2024:

- La **sécurité** avec l'extension du périmètre de vidéo protection.
- Le **rayonnement** de la ville avec la poursuite des projets Mitterrand et Banlay ainsi que les esquisses des avenues Colbert et Général De Gaulle.
- L'**enfance** avec la fin des travaux des crèches (Gribouille et Nougatine), les études de maîtrises d'oeuvre de l'école Jules FERRY, l'aménagement d'un restaurant scolaire pour le groupe scolaire A.Camus .
- Les chantiers de **transition énergétique** au gymnase Jules Renard et sur la façade du groupe scolaire A.Camus



II.

Les orientations budgétaires 2025-2026

Envoyé en préfecture le 29/11/2024
Reçu en préfecture le 29/11/2024
Publié le
ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE



➤ Focus PPI Suite

	Rappel 2024	2025 arbitré (2023)	2025 <u>actualisé</u>	2026 arbitré (2023)	2026 <u>actualisé</u>
Capacité maximale d'investissement	15,60 M€	12,08 M€	12,58 M€	11,2 M€	11,7M€

Nos principaux investissements pour l'année 2025:

- La vidéo protection étendue : 150 K€
- L'ANRU Banlay : 2,888 M€
- La liaison inter quartier : 937 K€
- Les études de maîtrise d'œuvre de l'Ecole Jules Ferry : 500 K€
- Les travaux de transition écologique : 500 K€
- Les travaux de rénovation de Sainte Bernadette : 290 K€



II.

Les orientations budgétaires 2025

Envoyé en préfecture le 29/11/2024

Reçu en préfecture le 29/11/2024

Publié le

ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE

S2LO

➤ Focus PPI Suite

- Les esquisses des Avenues Colbert et Général de Gaulle : 100 K€
- L'accompagnement du projet de développement USON : 500 K€
- Le programme de voirie : 1 M€
- Le renouvellement de l'éclairage public : 400 K€
- Les véhicules et engins à remplacer : 350 K€
- Les GER clos couvert, thermique et technique : 645 K€
- La programmation sur les monuments historiques : 315 K€
- Les équipements informatiques : 598 K€ ...

Envoyé en préfecture le 29/11/2024

Reçu en préfecture le 29/11/2024

Publié le

ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE

S²LOW



Conclusion

Conclusion

Envoyé en préfecture le 29/11/2024

Reçu en préfecture le 29/11/2024

Publié le

ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE



La préparation budgétaire pour 2025 se déroule dans un double contexte :

- d'actualisation de nos programmations – réévaluées de 500 K€ tant en fonctionnement qu'en investissement grâce à la maîtrise de notre gestion
- de prise en compte des mesures de redressement des comptes publics envisagées par l'Etat – financées en 2025 par une reprise de provision.

En conséquence notre budget de fonctionnement passerait de 60,47 M€ en 2024 à 63,72 M€ en 2025, soit une hausse de 5,37%.

Dans ce cadre, il est difficile d'envisager une baisse des taux de fiscalité pour 2025, d'autant qu'il est plus prudent d'attendre de connaître précisément la façon dont l'Etat souhaite réellement associer les collectivités locales au redressement des comptes publics sur la trajectoire 2025-2029.

Envoyé en préfecture le 29/11/2024

Reçu en préfecture le 29/11/2024

Publié le

ID : 058-215801945-20241126-2024_DLB217-DE



Merci pour votre attention.

Conseil Municipal du 26 Novembre 2024
